



L'Association Sportive Automobile de l'Anneau du Rhin (pour l'organisation administrative) organise les 09/10/11 Juin 2017, avec le concours de l'Association Motor Show Organisation (pour l'organisation technique du déroulement sportif) et avec le concours de l'association Festival Auto Moto (pour l'accueil et l'encadrement du public), une épreuve automobile dénommée :

**« 11<sup>ème</sup> INTERNATIONAL DRIFT CUP »**

Cette épreuve compte pour un championnat INTERNATIONAL, le King of Europe.

Etant donné qu'il s'agit d'un championnat étranger, le présent règlement ne peut pas faire l'objet d'une demande d'inscription au calendrier FFSA. Néanmoins, comme tout championnat étranger se déroulant sur territoire français, l'épreuve se conformera aux RTS éditées par la FFSA et les officiels français participant à l'encadrement seront pourvus d'une qualification validée par la FFSA.

**1. OFFICIELS**

**Coordination générale :**

Rinaldi François (licence FFSA n°36697 / 0322)

**Directeur de course :**

Procureur Mike (licence FIA n°O17 112)

**Directeur de course adjoint :**

Haffner Aurélie (licence FFSA n°228708 / 0322)

**Président du Jury:**

Nicolas Koenig (licence FFSA n°200823 / 0322)

**Membres du jury:**

Vernon Zwaneveld (Néerlandais)

Stephen Evans (Anglais)

**Contrôleur technique :**

Haeffelin Daniel (licence FFSA n°12679/0322)

Faichaud Luc-Michel (Belge)

Tumminelli Vincent (Belge)

## 1. HORAIRES

Pour les horaires, voir l'annexe 1 ci jointe : « Programme Horaire ».

## ARTICLE 2 : ASSURANCE

L'organisateur a souscrit auprès du cabinet MAILLARD ASSURANCE une police d'assurance de responsabilité civile de véhicules terrestres à moteur respectant les textes législatifs et réglementaires du Code du Sport. Cette assurance couvre la Responsabilité civile de l'organisateur et des concurrents. L'assurance responsabilité civile est comprise dans les droits d'engagement.

## ARTICLE 3 : CONCURRENTS ET PILOTES

### 3.1. ENGAGEMENTS

Les engagements seront reçus à partir de la parution du présent règlement, directement sur ce site Internet.

**Montant des droits d'engagement** (non remboursable en cas d'annulation du concurrent) :

- Pour une inscription le montant de l'engagement est fixé à :
  - **280,- € par pilote en catégorie Pro**
  - **230,- € par pilote en catégorie Open (50 places disponibles)**
- Les engagements en « double monte » (2 pilotes pour une voiture) sont autorisés seulement pour la catégorie Open, chaque pilote devra obligatoirement remplir un bulletin d'engagement.

**Date limite d'inscription : jusqu'à limite des places disponibles.**

Dans la mesure où il resterait éventuellement des places disponibles, les engagements seront aussi enregistrés directement au circuit de l'Anneau du Rhin vendredi 09 et samedi 10 Juin 2017 avant 11h.

Pour être acceptée, la demande d'engagement devra obligatoirement être adressée à  
**MOTORS SHOW ORGANISATION - 5A rue de la Mine - 68500 Berrwiller - FRANCE**

**L'engagement comprend 1 emplacement au parc concurrent** ainsi que 3 bracelets «pass week-end » et 2 « pass auto ». En cas de nécessité, il est possible d'acheter en ligne ou sur place en supplément des billets d'entrée à la journée (10,- €) ou Pass "week-end" (15,- €)

## ARTICLE 4 : VOITURES ET EQUIPEMENTS

### 4.1. VOITURES ADMISES

Les voitures admises sont celles répondant au règlement technique du championnat, King of Europe pour la catégorie Pro. Sont également admises les voitures conformes au règlement technique du Championnat de France de Drift FFSA.

Les catégories Pro et Open du présent règlement particulier font référence aux catégories Pro et Open des RTS Drift de la FFSA. Les équipements des pilotes seront conformes aux RTS de la F.F.S.A.

## **ARTICLE 5 : PUBLICITE.**

La publicité obligatoire et facultative sera publiée par un communiqué de l'organisation qui sera au plus tard remis aux vérifications.

## **ARTICLE 6 : SITES ET INFRASTRUCTURES**

### **6.1. PARCOURS**

Les 2 parcours PRO et OPEN seront tracés sur le circuit automobile de l'Anneau du Rhin, circuit homologué C.N.E.C.V. et F.F.S.A. Les tracés des 2 parcours figurent ci-joint en Annexe 2

## **ARTICLE 7. DEROULEMENT DE L'EPREUVE**

Le déroulement de l'épreuve s'effectuera conformément aux RTS Drift de la FFSA.

Pour les horaires, voir l'annexe 1 ci jointe : « Programme Horaire ».

## **ARTICLE 8. PENALITES**

Les règles disciplinaires suivantes devront être impérativement respectées à la lettre :

- Il est interdit d'effectuer tout comportement dangereux à l'égard des autres pilotes
- Il est interdit d'effectuer des donuts et des burn out statique sur la piste.
- Il est interdit d'effectuer des drifts, des donuts et des burn out de toute forme une fois sortie de la zone jugée de drift (une fois passé le portail en bois ou en zone de départ).
- Rouler au pas dans le parc concurrent (10 km/h max).
- Il est interdit de laisser sur place des déchets : pneus usagés, huile de vidange, batterie. Ces déchets doivent être ramenés chez eux par les concurrents.
- Sont interdits les vols, dégradations, troubles à l'ordre public, sabotage, consommation de stupéfiants et consommation d'alcool au delà de la limite légale.
- Afin de protéger les abords des circuits, les pilotes doivent impérativement garder à tout moment la maîtrise de leur véhicule. Les « off course » (définition : 2 roues hors de piste ou clipping point touché) excessifs sont interdits : le concurrent abusant des « off course » sera averti, puis sanctionné et exclus.

## **ARTICLE 9. CLASSEMENT**

Les concurrents devront rester à la disposition de la direction de course et des juges jusqu'à la fin du délai de réclamation et l'affichage du classement officiel définitif.

Le classement officiel provisoire sera affiché au plus tard 15mn après la fin des battles. Il deviendra définitif 30 minutes après l'heure d'affichage du classement officiel provisoire (délai de réclamation) sauf cas contraire décidé par les juges. Des classements partiels seront affichés tout au long de l'épreuve, et notamment après les essais et après les manches qualificatives.

## **ARTICLE 10 : PRIX**

La remise des prix et des coupes aura lieu à l'issue de chaque manche, après la publication du classement. Sont prévues :

- 3 coupes et de nombreux lots pour les 3 premiers classés de la catégorie PRO
- 3 coupes et de nombreux lots pour les 3 premiers classés de la catégorie OPEN

## ANNEXE 1 : PROGRAMME HORAIRE

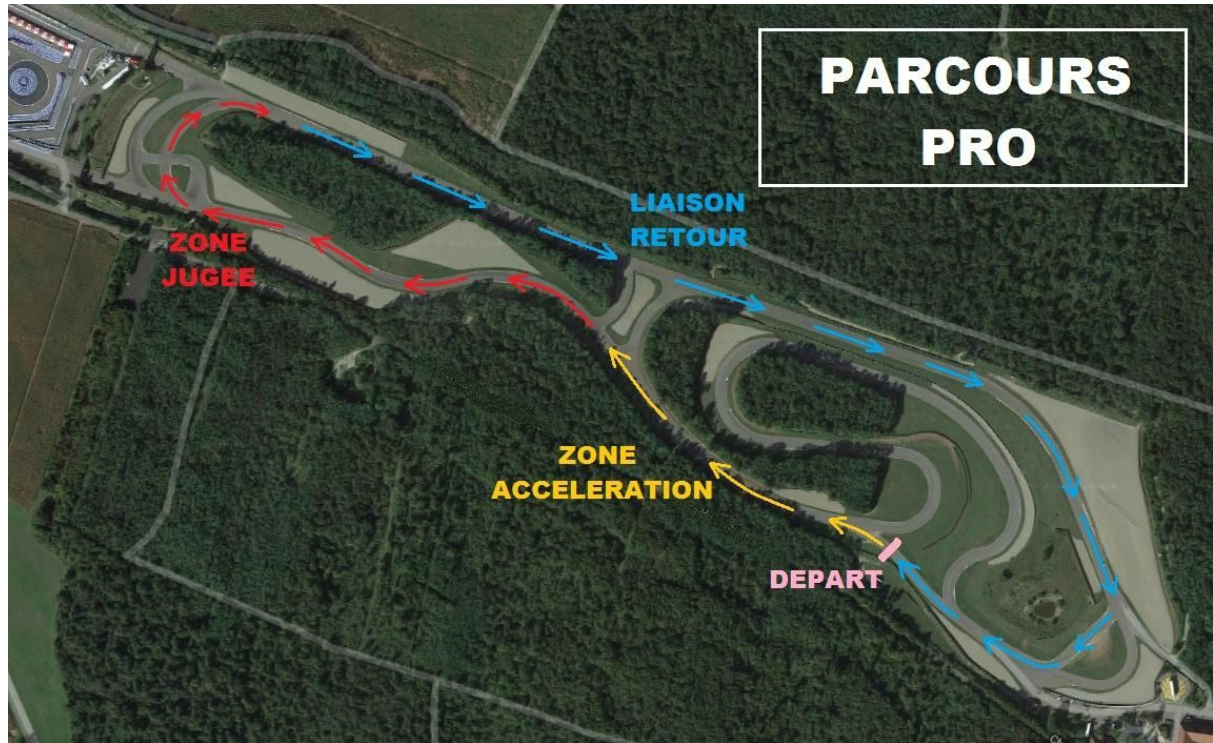
### PROGRAMME:

<b>Vendredi 09 Juin</b>	
17H -22H	Essais Pro + Essais Amateurs
<b>Samedi 10 juin</b>	
8H-17H	Essais Pro + Essais Amateurs
17H-01h	Compétitions Pro et Amateurs
Se glisseront dans ce programme 3 sessions de Runs libres de 30 minutes chacune	
<b>Dimanche 11 juin</b>	
9H-12H	Essais Pro + Essais Amateurs
12H-17H	Compétitions Pro et Amateurs
Se glisseront dans ce programme 3 sessions de Runs libres de 30 minutes chacune	
Programme non définitif en cours d'élaboration	



## ANNEXE 2 : TRACES PRO ET AMATEURS

Pro:



Amateurs:

